



**Flash Défense des Retraités N°16 – du 15 Avril 2021**

Chers (es) collègues adhérents et sympathisants à notre noble association.

Nous espérons par ce support numérique rendre plus lisible nos actions et aussi vous informer plus fréquemment.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication et participation à la réalisation des objectifs fondamentaux pour notre association.

**S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR - S'INFORMER**

**Vous pouvez nous interpellier sur facebook, puisque l'ANR y a désormais sa place.**

**La page est ANR.BienVivreSaRetraite.**

Nature	Contenu	COMMENTAIRES / PROPOSITIONS
Actualité	<p><b>L'ÉPIDÉMIE est toujours là</b></p> <p><b>Vaccination anti-Covid:</b></p>	<p>Plus d'un an après l'apparition du virus dans notre pays, nous sommes, pour la troisième fois, contraints dans notre liberté de mouvement. Les présidents départementaux et les membres bénévoles de leur comité sont à votre disposition, à distance, par téléphone et sur rendez-vous, avec des mesures barrières strictement respectées.</p> <p>L'ANR reste, face à cette nouvelle épreuve, auprès de chacune et chacun. Comme vous, nous avons l'espoir de sortir rapidement de cette nouvelle étape. D'ici là, continuez à prendre soin de vous et de vos proches, et n'hésitez pas à faire appel à nous.</p> <p>La vaccination est considérée comme essentielle contre l'épidémie de Covid 19 ; elle est gratuite et non obligatoire. L'ANR vous invite à vous faire vacciner dès que possible. C'est un geste responsable pour vous et pour les autres.</p>
Déclaration 2021	<p><b>Impôt sur les revenus 2020 Calendrier 2021.</b></p> <p>Direction générale des Finances publiques  <a href="http://economie.gouv.fr">economie.gouv.fr</a>  <a href="http://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a></p>	<p><b>Date d'ouverture du service de déclaration en ligne sur <a href="http://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a> lundi 8 avril 2021.</b></p> <p><b>Dates limites de souscription des déclarations en ligne</b>                      Zone 1 (départements n° 01 à 19) mercredi <b>23 mai 2021 à 23h59</b>                      Zone 2 (départements n° 20 à 54) mardi <b>01 juin 2021 à 23h59</b>                      Zone 3 (départements n° 55 à 974/ 976) mardi <b>8 juin 2021 à 23h59</b></p> <p><b>Déclaration papier à partir du 6 avril 2021.</b></p> <p>Depuis 2019, l'ensemble des foyers fiscaux ont l'obligation de déclarer en ligne. Seuls les contribuables ayant déclaré leurs revenus en papier en 2019 ou 2020, recevront chez eux une déclaration papier, à partir du 6 avril 2021 et jusqu'au 27 avril 2021. La date limite de dépôt des déclarations est fixée au jeudi 20 mai à 23h59, le cachet de la Poste faisant foi.</p> <p>Votre avis d'impôt sur le revenu sera disponible dans votre <b>espace particulier</b>, selon votre situation, entre le 26 juillet et le 6 août 2021.</p>
Journal Officiel mars 2021	<p><b>Désignation des membres au nouveau CESE Conseil Economique Social et Environnemental</b></p>	<p><b>Enfin, une bonne nouvelle attendue de longue date !</b></p> <p>Décret N° 2021-309 du 24 mars 2021. Parmi les quarante-cinq représentants au titre de la cohésion sociale et territoriale et de la vie associative, la Confédération Française des Retraités (CFR), dont l'ANR est membre fondateur, a un siège. C'est Pierre ERBS président de la CFR qui occupera cette fonction déterminante pour défendre la place des retraités dans la société et les conditions de vie des personnes âgées.</p>

<p><b>Fiscalité</b></p>	<p><b>Déclarer correctement les dons aux associations</b></p>	<p>Les dons peuvent être indiqués dans la déclaration de revenus. Ils donnent droit à une réduction d'impôt, mais le montant est différent en fonction de la typologie de l'organisme à qui le don a été effectué :</p> <p>75% du montant du don pour les organismes qui viennent en aide aux personnes en difficulté par la fourniture de repas ou de soins médicaux.</p> <p>66% du montant du don pour les associations, les organismes d'intérêt général, les fondations reconnues d'utilité publique.</p> <p>Lorsque vous renseignez ces dons dans votre déclaration, il est important de faire cette distinction :</p> <p>Ligne 7UD de la déclaration pour les dons aux associations qui viennent en aide aux personnes en difficulté.</p> <p>Ligne 7UF de la déclaration pour les associations d'intérêt général ou d'utilité publique.</p>
<p><b>Activité Commission N°3</b> <i>Défense de tous les retraités</i></p>	<p><b>Réunions</b></p>	<p>Les conséquences de l'épidémie de CORONAVIRUS se font sentir : Annulation des réunions, des AG, des voyages, des activités etc. Mais la commission 3 continue son travail de veille et de défense en visioconférence ou par téléphone.</p> <p>En 2021, l'équipe de la commission 3 continue de vous informer chaque mois en restant au plus près de l'actualité qui vous concerne : des infos 100% utiles sur la fiscalité, la défense, la santé et l'autonomie.</p>

**Emetteur : La commission N°3**